

LE CANAL

Journal anti-austérité - Propulsé par le POPIR

Vol. 3, no 2 Hiver 2015

L'austérité fait mal!



7300 mal-logé-e-s, c'est le nombre de ménages de la Petite-Bourgogne (incluant Griffintown), de Saint-Henri, de Côte-St-Paul et de Ville-Émard qui consacrent une trop grande part de leur revenu au paiement du loyer. Ces données proviennent de l'Enquête nationale sur la situation des ménages en 2011...c'est-à-dire avant les hausses d'électricité, avant les hausses de tarif annoncées par les libéraux pour cause d'austérité !!

Une campagne justifiée par l'ampleur des besoins

7300 ménages ont donc besoin d'un logement social. Ce n'est pas le marché locatif privé existant qui va loger adéquatement les familles, les personnes seules, qu'elles soient jeunes ou âgées. En effet, les logements sont trop chers (à St-Henri, le loyer médian a augmenté de 15% pendant que le revenu médian stagne) et sont trop souvent mal entretenus (2070 logements ont besoin de réparations majeures). Les locataires les moins nantis sont victimes de discrimi-

nation, surtout s'ils sont issus d'une minorité visible et s'ils ont des enfants.

Depuis plusieurs années, les seuls logements qui aident les mal-logés sont les logements sociaux construits par le biais d'AccèsLogis. Pas les condos ! Ni les logements locatifs trop chers ! Le problème, c'est qu'il s'en construit trop peu. Entre 2011 et 2013, dans le grand Sud-Ouest, 2877 condos ont été mis en chantier, soit 7 fois plus que de logements locatifs. Quant au logement social, alors qu'on attend toujours les coopératives et les OBNL de Griffintown annoncées en 2009, seulement quelques dizaines d'unités ont vu le jour dans les dernières années.

Une campagne «anti-austérité» qui devra être particulièrement bruyante

Une campagne qui revendique un engagement dans un programme comme le logement social (AccèsLogis) est à contre-courant de la tendance actuelle du gouvernement de couper partout ! Pourtant, AccèsLogis est un outil fabuleux contre l'austérité. C'est un investissement dans un pa-

trimoine collectif, ça crée des jobs...mais surtout, c'est une responsabilité collective de respecter le droit au logement de toutes et de tous. Malgré ce que le gouvernement libéral veut nous faire croire, le Québec est une société riche qui, si elle va chercher l'argent au bon endroit (les plus riches et les grandes entreprises), a les moyens de bien loger tout le monde.

Comme cette campagne va clairement à l'encontre des ambitions gouvernementales, il va falloir être nombreuses et nombreux pour crier haut et fort. Il va falloir créer des alliances dans nos quartiers, prendre la rue, les parcs et ne rien lâcher ! Plusieurs dates peuvent déjà être inscrites à vos agendas.

Parlez-en à vos voisins et voisines et joignez-vous dans la lutte pour le droit au logement.

- 28 mars (détails à confirmer) : manifestation à Québec – Le logement, un droit.
- 24 avril 2015 : Journée des locataires – manifestation à Québec.
- 21 mai 2015 : ouverture d'un camp à durée indéterminée à Montréal.

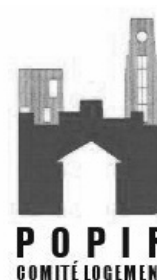
PROBLÈME DE LOGEMENT ?

LE POPIR PEUT VOUS AIDER !

APPELEZ-NOUS POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS OU VENEZ NOUS RENDRE VISITE !

4017, rue Notre-Dame Ouest et 505C, Place-St-Henri (local accessible sur rendez-vous)

514-935-4649



Un automne chaud au POPIR!

De l'aménagement populaire aux manifs de soir

Dès la rentrée 2014, les militant-e-s du POPIR-Comité Logement ont été actives et actifs sur plusieurs fronts, autant au niveau national qu'à l'échelle locale.

Durant le mois d'octobre à St-Henri, des locataires ont participé en masse dans une Opération populaire en aménagement concernant l'avenir de l'ouest du quartier. Il y a un consensus fort : on ne veut plus de condos dans le coin! À la Petite-Bourgogne, les gens se sont rassemblé-e-s en novembre au CÉDA pour parler des divers enjeux en matière de logement. À Côte-Saint-Paul et Ville-Émard, les résident-e-s se mobilisent contre l'austérité, avec le POPIR à l'appui!

Parlant d'austérité, le POPIR a participé à de multiples mobilisations contre les réformes cruelles du gouvernement Couillard, notamment aux grosses manifestations nationales le 31 octobre et le 29 novembre. Mais la mobilisation ne s'est pas arrêtée là! Les militant-e-s du POPIR ont également organisé une manifestation montréalaise contre les longs délais pour les locataires à la Régie du logement, et ont



manifesté ici dans le Sud-Ouest pour revendiquer la construction de 4000 nouveaux logements sociaux dans nos quartiers! Nous sommes même allé-e-s à Ottawa et Québec pour assurer le maintien du financement fédéral pour

le logement social.

Ici et ailleurs, les militant-e-s du POPIR sont toujours au front dans la lutte pour la justice sociale!

Mesures d'austérité: une pilule amère à faire avaler

Par Justin Birihiyuma

Porté au pouvoir lors des élections provinciales d'avril dernier, le gouvernement libéral continue à faire des mécontents au sein de la population, des syndicats et des organismes communautaires. Une des priorités du régime Couillard est d'atteindre le déficit zéro afin d'obtenir les moyens financiers nécessaires qui lui permettrait de mener à bien ses programmes politiques. En chemin, il fait cependant face à une opposition déterminée à ne pas se laisser faire.

Au lendemain de sa victoire remportée haut la main, avec une majorité des sièges au Parlement, soit 70 des 125 que compte l'institution; le Parti libéral du Québec a annoncé des compressions budgétaires importantes et controversées, qui devraient toucher les cordes les plus sensibles des classes moyennes et des moins bien nantis. Il s'agit des secteurs de l'éducation, la santé, l'emploi, la culture, le droit des femmes ainsi que des organismes d'aide aux citoyens communément appelés organismes communautaires.

C'est ainsi que depuis un certain temps, des mobilisations ont été organisées afin de barrer la route au gouvernement Couillard et l'obliger à reculer. Le 31 octobre 2014, le Projet Organisation Populaire Information et

Regroupement -Comité Logement (P.O.P.I.R) a pris part à une manifestation organisée par la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics, qui est descendue dans les rues de Montréal pour dénoncer les compressions budgétaires et les politiques fiscales prônées par le gouvernement québécois. Selon Véronique Laflamme, porte-parole de la Coalition : « Si le gouvernement décide d'appauvrir l'ensemble de la population, c'est toute la population qu'il retrouvera sur son chemin », avait-elle déclaré sous les applaudissements d'une foule immense. Près de 50 000 manifestants, selon les organisateurs, étaient rassemblés sur la rue de la Commune, afin de soutenir cette action.

Les politiques d'austérité menacent de provoquer la fermeture de plusieurs organismes communautaires. À Montréal, ces services d'aide à la population ont vu leur enveloppe budgétaire réduite à 162 millions \$, obligeant dans un premier temps certains d'entre eux, dont la Maison du Partage d'Youville, à revoir le nombre de services offerts aux citoyens et à réduire leur personnel.

Des personnalités politiques aussi n'ont pas manqué de joindre leur voix à cette vague de protestations. Alors qu'il allait prendre part à une activité organisée en octobre dernier dans

la circonscription de Sainte-Henri-Sainte-Anne, précisément dans le quartier Saint-Henri, situé dans le Sud-Ouest de la métropole (une activité au cours de laquelle la question d'austérité devait être débattue), le député provincial du parti Québec Solidaire pour la circonscription de Mercier, l'honorable Amir Khadir, avait déclaré qu'il entendait dénoncer « haut et fort les politiques du gouvernement libéral ».

La contestation ne s'essouffle pas. D'après la présidente du Conseil central du Montréal métropolitain-CSN, Dominique Daigneault, d'autres « moyens d'action » sont en préparation pour sensibiliser la population mais surtout pour faire fléchir le gouvernement.

Le premier ministre québécois, Philippe Couillard, et son gouvernement devront donc se tenir fermement en selle s'ils veulent arriver à leurs fins, autrement dit à faire avaler cette pilule à des coalitions - des citoyens et citoyennes, des syndicats et des organismes communautaires - qui ne l'entendent pas de cette oreille. Une chose est sûre, les protagonistes campent chacun sur leur position. Les jours à venir devraient être assez mouvementés, houleux et tumultueux. Aucune lueur d'apaisement ou de compromis ne semble pointer au bout du tunnel. C'est à suivre...

1,5 G \$ de surplus au Québec en 2015

Par Axel Fournier

Depuis l'élection du gouvernement de Philippe Couillard en avril, nous entendons sur tous les toits que le Québec est dans une situation financière précaire. Pour retrouver le chemin de l'équilibre budgétaire, il faudrait sacrifier des pans importants de notre filet social. S'il est vrai que l'actuel exercice budgétaire est déficitaire, la situation n'est pas aussi noire qu'on nous la présente : la province vise même un surplus de 1,5 milliard de dollars pour l'an prochain.

Peut-être me prendrez-vous pour un fou, mais je tire cette conclusion d'une lecture de la mise à jour budgétaire dévoilée par le ministre Carlos Leitão le 2 décembre. Pour bien comprendre cette logique, un rappel de principes de base en matière de finances publiques s'impose. D'abord, il faut se demander qu'est-ce qu'un surplus (ou un déficit)? Cela se calcule en faisant la différence entre les revenus de l'État et ses dépenses. Lorsque le résultat de cette soustraction est positif (les revenus excèdent les dépenses), on parle de surplus; lorsqu'il est négatif (dépenses outrepassant les revenus), on utilise le terme déficit. Le budget 2014-15 prévoit des revenus de 95,9 G \$ et des dépenses de 96,9 G \$. Conséquemment, le déficit prévu est d'un milliard, une somme représentant 0,3 % du PIB québécois. Une telle situation peut donc se redresser aisément sans trop d'impacts sur l'économie.

Pourquoi parle-t-on alors d'un problème de déficit?

Parce que les gouvernements successifs, tant péquistes que libéraux, ont choisi de jouer sur les chiffres pour justifier des coupures draconiennes dans les services publics. En effet, le gouvernement du Québec met chaque année une somme de côté afin de rembourser la dette publique. Ces deniers sont versés dans le Fonds des Générations où le gouvernement s'attend à faire fructifier ses investissements à un meilleur taux que celui qu'il paye pour ses emprunts. Ainsi cette année, Québec empruntera 1,3 G \$ pour investir dans le Fonds des Générations.

Années	2013-2014	2014-2015	2015-2016
Revenus consolidés	93,2	95,9	99,8
Variation (%)	3,9	2,9	3,5
Dépenses consolidées	94,9	96,9	98,1
Variation (%)	5,1	2,2	1,2
Surplus ou (déficit)	-1,7	-1	+ 1,6
Fonds des générations	1,1	1,3	1,6
Solde budgétaire	-2,8	-2,3	0

Cadre financier sommaire consolidé (en milliards \$)

Cette décision constitue une très bonne idée sur le plan économique, et là n'est pas le problème. Mais le gouvernement va plus loin, au lieu de considérer cette somme comme un investissement, il la considère comme une dépense et additionne cet emprunt au déficit québécois, de sorte qu'il nous annonce un déficit de 2,3 G \$ au lieu du milliard réel. Et l'an prochain, le gouvernement camouflera son surplus d'un milliard et demi par ce même subterfuge.

Il est triste de constater que les gouvernements tablent sur l'ignorance publique par rapport aux enjeux fiscaux pour noircir le tableau et justifier d'éventuelles coupures radicales. S'il peut défendre l'austérité du budget actuel, le gouvernement n'est nullement obligé de se dépêcher à rembourser la dette dès l'an prochain. Produire des surplus budgétaires ralentit l'activité économique et les coupures nécessaires pour les obtenir feront mal aux gens les plus vulnérables de la société québécoise. Cependant, faire peur aux citoyens a un effet politique clair : ceux-ci accepteront plus facilement l'austérité superflue alors qu'une rigueur plus atténuée permettrait d'atteindre le résultat escompté.

Quand on se compare, on se console

Mais au fond, lorsqu'on s'attarde aux chiffres, la situation financière du Québec se révèle bien meilleure qu'on nous le laisse croire. Et lorsqu'on se compare, on se console : l'Ontario a présentement un déficit de 12,5 G \$. Même en tenant compte de la population supérieure de cette province, force est d'admettre que les Québécois se trouvent dans une meilleure situation financière que leurs voisins. Le Québec a donc le choix. Il peut s'engager sur la voie de l'austérité à la portugaise, avec les conséquences néfastes que le prochain budget Leitão pourrait bien apporter. Il peut aussi refuser les coupes aveugles et atteindre quand même l'équilibre dès l'an prochain.

Citoyens, vous avez donc une responsabilité : vous renseigner sur la véritable situation des finances publiques et en informer vos concitoyens. Et voici où vous pouvez commencer : http://www.finances.gouv.qc.ca/documents/Autres/fr/AUTFR_lepointAut2014.pdf

Opinion d'une locataire

Le principe «utilisateur-payeur»: une sale affaire, une odieuse rhétorique!

Par Manon Beynard

Expliquons ce fait avec trois personnages : X, Y et Z (ah, l'algèbre, le bel outil de compréhension profonde et évidente) :

X gagne un salaire de 30 000 \$ par année;

Y gagne un salaire de 100 000 \$ par année;

Z est multimilliardaire (au fond il est très pauvre, il n'a que de l'argent, mais passons !)

À privatiser tous les services [prenons les plus lourds de conséquences : la santé et la justice], on enfonce la société dans un grand trou noir.

En effet, X aura du mal à payer pour une consul-

tation médicale ou judiciaire au point de devoir s'en passer; quant à Y, il vit très bien avec 100 K par an, tant et aussi longtemps qu'il n'a pas à dépenser pour de tels services, santé et justice. En bout de ligne, Z peut avoir une crise cardiaque sans se soucier de la suite, une opération à cœur ouvert, lui, il peut se la payer sans broncher.

Le système actuel, depuis toujours, fait en sorte que tous les citoyens et toutes les citoyennes paient des impôts qui financent les services publics dispensés à tous et toutes, sans égard au sa-

laire de quiconque.

Autrement dit, avec le stupide principe «utilisateur-payeur» qui a l'air normal, voire de mise, on se fait passer tout un sapin. Ne soyons pas dupes : nous payons déjà pour les services publics, via nos impôts payés année après année, il est donc hors de question que cette rhétorique insidieuse et insensée vienne supplanter nos bons acquis!

REFUS CATÉGORIQUE du principe «utilisateur-payeur»; les fonds publics sont les dollars de la population !

Non aux expulsions

Six centres d'éducation populaire et deux organismes risquent de fermer leurs portes

Par Norman Laforce

Six centres d'éducation populaire et deux organismes risquent de fermer leurs portes à la fin de leurs baux en plus de voir leur financement baisser. Ces fermetures vont avoir un profond retentissement sur la vie de quartier, car ces centres dépannent en offrant des services soit alimentaire, de cuisine populaire, de vêtements ou autres, de location de salles à prix modique, ils éduquent par des ateliers, cours, formation, sorties, etc., luttent pour la défense des droits relatifs à au logement, à l'alimentation, donnent des cours de langue française, d'informatique et autres. On veut éliminer des organismes qui sont un élément essentiel à la vie sociale d'un quartier et qui de plus empêchent les gens de tomber dans la misère et la solitude.

Plusieurs groupes ont pignon dans ces anciennes écoles de quartiers qui sont devenues des centres d'éducation populaire, des comités logements, des groupes de défense de toutes sortes qui ne pourraient survivre avec les montants qu'ils reçoivent; plusieurs se retrouveront sans local et devront, donc, fermer.

Le gouvernement et la Commission Scolaire de Montréal (CSDM) s'attaquent aux plus démunies, ainsi qu'aux travailleurs et travailleuses au salaire minimum qui, à cause des augmentations des loyers, du prix des denrées alimentaires, vont devoir travailler 60-80 heures par semaines pour arriver, comme c'est le cas aux États-Unis. Ces gens ne pourront plus se tourner vers un organisme, dans leur quartier, pour les aider. Ce n'est pas en éliminant celles et ceux qui aident les moins bien nantis à survivre qu'on va éliminer la pauvreté.

Il faut se mobiliser, lutter pour empêcher ces fermetures dans nos quartiers. Voici quelques endroits qui risquent de fermer ou de voir leur vocation changée et qui ont besoin de votre appui:



DANS LE CENTRE-SUD :

- Le Comité Social Centre-Sud (1710 Beaudry) Leur bail prend fin le 31 mai 2015 page Facebook "sauvons le comite social"
- interCEP <http://www.icea.qc.ca/site/tags/intercep>

DANS LE SUD-OUEST :

- Le CÉDA 2515 rue Delisle (514-596-444) Leur bail prend fin le 31 mai 2015
- Le Carrefour de Pointe St-Charles (2356, rue Centre 514-596-4444). Ils ont une page facebook. Leur bail prend fin le 31 mai 2015 + des coupures



LE CANAL

4017, rue Notre-Dame Ouest
Montréal (Qc) H4C 1R3
514-935-4649

Éditeur: POPIR Comité-Logement
www.popir.org
Impression: Payette & Simms
S.V.P. Partager ou recycler

Le Canal est un périodique d'information locale de l'arrondissement du Sud-Ouest. Il est écrit en grande partie par des collaboratrices et collaborateurs bénévoles. Le contenu du journal est sous la responsabilité du comité de rédaction.

Le Canal privilégie le traitement de dossiers locaux; il analyse la réalité des gens et des groupes communautaires du territoire qu'il dessert et propose une couverture de ses activités sociales et culturelles.

Toute personne intéressée par les objectifs poursuivis par Le Canal peut suggérer sa

collaboration. Les auteurs ont la responsabilité des textes qu'ils signent. Le comité de rédaction du journal se réserve le droit de refuser ou d'abréger les textes reçus.

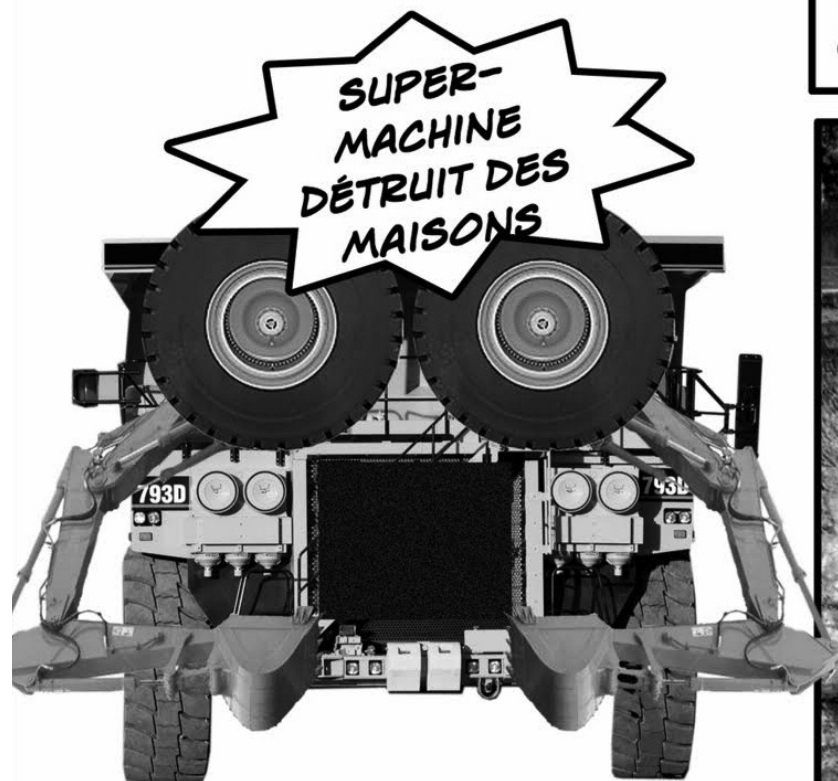
Toute reproduction des textes et des photos publiés par Le Canal est encouragée. Prière de mentionner la provenance.

Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Québec
Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 1929-9265 (Le Canal – Imprimé)
ISSN 1929-9273 (Le Canal – En ligne)

POPIR VS SUPERMACHINE

PHOTO ET MISE EN PAGE : FERNANDO CALDERÓN

WWW.EFFET.CA



MONTREAL



DES RÉUNIONS POUR
CONSTRUIRE DES
IMMEUBLES À
CONDOS...

DES GENS SE FONT
EXPULSER DE LEURS
LOGEMENTS...



PHOTO : BOUCHECL

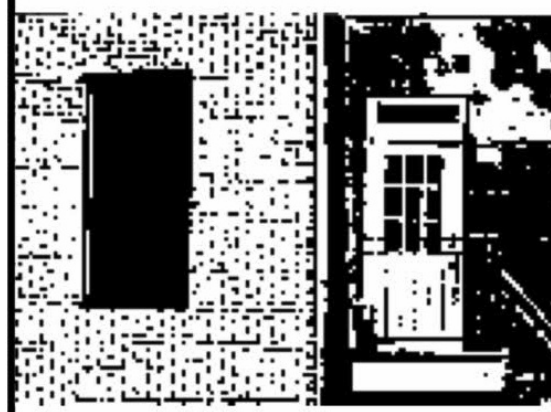
SUPER-
MACHINE
DÉTRUIT DES
MAISONS



DES FAMILLES
DOIVENT PARTIR DE
LEURS MAISONS
OÙ ELLES ONT
HABITÉ TOUTE
LEUR VIE.

LE P.O.P.I.R *

EST UNE PORTE OUVERTE
PRINCIPALEMENT AU DROIT AU
LOGEMENT ET MILITE POUR
LA DÉFENSE DES DROITS DES
LOCATAIRES À SAINT-HENRI,



EN TANT QUE LOCATAIRES DU SUD-OUEST,
NOUS NOUS ORGANISONS POUR LA
DÉFENSE COLLECTIVE DE NOS DROITS
POUR LE LOGEMENT SOCIAL...



...ET CONTRE LA GENTRIFICATION ET
L'EMBOURGEOISEMENT DE NOS QUARTIERS.

QUE CONSTRUIRE ICI?
DES LOGEMENTS SOCIAUX!

DU
LOGEMENT
SOCIAL,
ÇA
PRESSE!



PHOTO : GEOFFREYVENDEVILLE / THE LINK



À SUIVRE...

* COMITÉ LOGEMENT, POUR « PROJET D'ORGANISATION POPULAIRE, D'INFORMATION ET DE REGROUPEMENT »

HISTOIRE POPULAIRE DE MONTRÉAL

Une histoire de l'organisation des femmes à Pointe-St-Charles

Pointe-Saint-Charles, un quartier, des femmes, une histoire communautaire est un livre majeur. C'est un cadeau qui nous est fait afin de célébrer le pouvoir populaire, et particulièrement le pouvoir des femmes et comment il a permis à Pointe-St-Charles de vivre de nécessaires changements, des années 60 aux années 90. Ce livre nous enseigne d'importantes leçons sur la construction d'un mouvement social basé sur la compréhension populaire des besoins, sur la justesse de leur cause et la reconnaissance que l'État a l'obligation de répondre aux besoins des gens pour une vie décente et accomplie.

«Pointe-Saint-Charles ...», une initiative des Archives populaires de Pointe-St-Charles, a été écrit sur une période de 5 ans. C'est un projet participatif dans lequel de nombreuses femmes se sont impliquées. Le livre a pour but de partager, de garder vivante la riche tradition d'organisation populaire de Pointe-St-Charles et de reconnaître sa contribution à l'histoire du Québec. En effet, Pointe-St-Charles est régulièrement cité comme un précurseur du développement communautaire et populaire au Québec. Le deuxième objectif pour la création de ce livre était d'inscrire dans la mémoire collective l'activisme pour créer un sentiment de fierté et encourager de futures initiatives.

Le livre est structuré autour des témoignages oraux de neuf femmes activistes, cinq anglophones et quatre francophones. Elles ont expérimenté, dans leur quotidien, sur une période de 25 ans, les transformations industrielles, marchandes et sociales dans leur quartier, à la fin du vingtième siècle. Dans les années 60, Pointe-St-Charles a vu les licenciements, la réduction du pouvoir d'achat, la fermeture de magasins et la détérioration générale des conditions de vie. La situation du logement était épouvantable. Encore sous l'influence forte de l'Église catholique qui décourageait le contrôle des naissances, les familles avaient beaucoup d'enfants et la vie dans des conditions de pauvreté extrême était la norme. Malgré le fait que la «Révolution tranquille» ait amené quelques changements positifs, la vie à la Pointe restait difficile et les gens continuaient de lutter pour leur bien et pour le respect de leurs droits.

Publié simultanément en français et en anglais, incluant de nombreuses magnifiques illustrations, le livre aborde des thèmes importants : les luttes populaires pour un espace public plus sécuritaire et plus agréable, pour un logement décent, pour la santé et les services sociaux, pour l'éducation populaire, pour les initiatives d'économie locale, pour les cuisines collectives, pour la naissance du mouvement des femmes, pour la fondation de la Clinique communautaire et sa bataille constante pour préserver son autonomie.

Les femmes nous racontent comment elles sont devenues des actrices de leur propre vie et de la vie de la communauté, comment elles ont gagné de la confiance pour devenir des leaders, pour utiliser leur droit démocratique de dénoncer les injustices économiques et d'exiger ce qui leur est dû. Ainsi, elles ont appris les joies de la camaraderie, de la loyauté, elles ont partagé des rêves, elles ont travaillé ensemble, se sont supportées les unes les autres en temps de crise.

«Pointe-Saint-Charles...» nous aide à mieux comprendre la portée de ce travail d'organisation populaire, ainsi qu'à mettre en lumière le rôle déterminant de ces femmes qui étaient au cœur des luttes pour l'amélioration des conditions de vie dans le quartier. Le livre est un hommage à la force et au courage des femmes de Pointe-St-Charles qui ont appris à la dure et dans des contextes parfois terribles qu'elles pouvaient se battre ensemble pour leurs droits, que l'organisation collective créait des liens forts de solidarité, qu'elles pouvaient forcer les différents paliers de gouvernement à les écouter, qu'elles pouvaient améliorer leur vie et celle de leur famille, qu'en sortant de leur maison et en dépassant les limites de leur rôle de mère et de femme, elles pouvaient devenir de vraies actrices dans leur communauté parce qu'elles connaissaient les besoins, savaient comment y répondre et qu'elles ont parfois obtenu de grands succès.

«Pointe-Saint-Charles...» peut être une source d'inspiration pour toutes et tous à passer à l'action. En ces temps néoconservateurs, d'austérité, nous faisons face à de vieilles et de nouvelles injustices. Il y a toujours le flux et le reflux. Nous pouvons faire des gains, obtenir des victoires qu'un nouveau gouvernement pourrait ensuite balayer. Malgré tout, les femmes de Pointe-Saint-Charles ont continué à se battre et à gagner pour les générations futures.

PEOPLE'S HISTORY OF MONTREAL

A History of Women Organizing in Pt. St. Charles

The Point Is... Grassroots Organizing Works! Women from Point St. Charles "Sharing Stories of Solidarity" is an important book, a gift to us that celebrates people power, and especially women power, and how that power was mobilized for needed change in Point Saint Charles, beginning in the 1960's through the 1990's. This book can teach us valuable lessons in building social movements that are based on a people's understanding of their needs, the sense of the justice of their cause and the knowledge that the state has an obligation to meet the needs of its people for decent, fulfilled lives.

"The Point Is...", initiated by The Popular Archives of Point St. Charles took almost five years in the making, and was a participative project that involved many women. The book aims to share and preserve the rich traditions of grassroots organizing in Point St. Charles and to recognize its contribution to the history of Québec. Point St. Charles is widely heralded as a precursor in the development of community organizing in Québec. A second aim in creating the book was to pass on a collective memory to instill a sense of pride and encourage further activism.

The book is structured around the oral recorded testimonies of nine women activists, five Anglophones and four Francophones, who experienced in their everyday lives over the course of more than 25 years, the sizeable transformations that happened in a neighbourhood very vulnerable to the rapid industrial, market and societal changes. Point St. Charles in the 1960's saw lay-offs, reduced purchasing power, closing of stores and a general deterioration in living situations. Housing conditions were appalling. Still very much dominated by the Catholic Church, which discouraged family planning, with no birth control and families having many children, all these conditions insured that extreme poverty was the norm. Although The Quiet Revolution brought some changes about for the better, life in the Point was still difficult and people still had

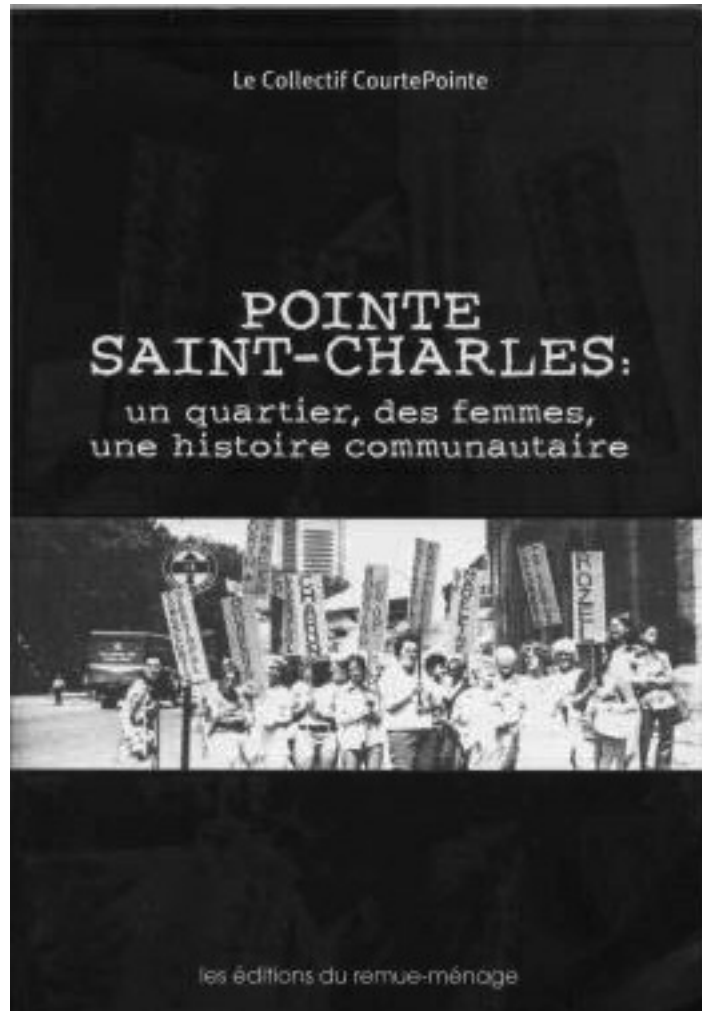
to struggles for their needs and rights.

Published simultaneously in both French and English, with a great many illustrations, the book deals with important themes: citizen struggles for secure and pleasant public space, decent housing, health and social services, popular education, initiatives to stimulate the local economy, the birth of the women's movement, the founding and constant struggle to preserve the autonomy of the community health clinic.

The women tell us how they became actors in their own lives and in the life of their communities and gained the confidence to become leaders, to assert their democratic right to speak out against economic injustice and to demand what was rightfully theirs. And in doing so, they learned the joys of comradeship and loyalty and shared dreams, working together and supporting each other in personal crisis.

"The Point Is..." helps us better understand the scope of its citizen organizing efforts, as well as to shed light on the role of women who were at the heart of these struggles, playing leadership roles in the attempts to improve neighbourhood living conditions. The book is a testament to the strength and courage of the women of Point St. Charles, who learned through hard experience and sometimes dire necessity that they could fight together for their rights, that organizing collectively created strong bonds of solidarity, that they could force the powers at all levels of government to hear their voices, that they could make their lives and the lives of their families and children better, that they could step out from the boundaries of the home and the confining roles of wife and mother to become effective actors in determining what was needed for their community and then learn how to make it happen, often with great success.

"The Point is..." can inspire and move all men and women to action today, as we face old and new injustices in the age of neoconservative, austerity governments. There is an ebb and a flow. We make gains, victories, only to see some of them washed away by new conditions, new governments. But in the same way women of Point St. Charles continued to fight and win so must the new generations.



Le collectif Hamac : une nouvelle vision coopérative à Saint-Henri

Par le collectif Hamac

Depuis la grève étudiante de 2012, les mouvements populaires pour la justice sociale sont particulièrement forts à Saint-Henri : assemblées populaires autonomes, manifestations anti-capitalistes, réseau de solidarité entre locataires et travailleuses et travailleurs, occupation d'un terrain vacant pour revendiquer une réserve de terrains, et maintenant...un nouveau projet de coopérative d'habitation!

Vous vous rappellerez peut-être que suite à l'occupation de À qui la ville, l'administration Dorais avait entamé les démarches pour réserver deux terrains pour le logement social. Un nouveau comité s'est formé, le collectif Hamac, afin de travailler sur un projet de coop qui pourrait continuer dans la même perspective de lutte anti-gentrification, idéalement ciblant ces deux lots. Comptant vingt membres issus de divers milieux et générations, le collectif Hamac se veut un espace le plus accessible possible. Toutefois, il s'est donné des critères assez rigoureux : anti-

raciste, anti-sexiste, pro-queer, anti-capitaliste, anti-colonial et anti-gentrification. Un gros défi : créer une coopérative qui peut servir de base pour la lutte contre l'embourgeoisement de Saint-Henri, mais qui est conforme aux exigences du programme de développement du gouvernement.

Bien que le collectif se réunisse depuis quelques mois déjà, les membres ne veulent pas se presser. Il vaut mieux bien se préparer, se doter de politiques et de structures durables, réfléchir et avoir une vision à long terme. Mais le collectif va bientôt passer à l'action, en cherchant l'appui de la communauté et en consultant un Groupe de ressources techniques. Le collectif travaille étroitement avec le POPIR-Comité Logement, et demeure convaincu que la préservation de la qualité populaire de Saint-



Henri passe entre autres par l'établissement de réserves de terrain et la construction de logements sociaux. À suivre!

Notre pouvoir : nous outiller pour économiser!

Par Agathe Melançon

En ces temps d'austérité, de hausse du coût de la vie, de dettes à rembourser après le temps des fêtes, il existe un organisme dans le Sud-Ouest qui offre des ateliers pour favoriser une saine gestion de l'argent. C'est l'ACEF du sud-ouest de Montréal. Voici leurs coordonnées : 6734, boulevard Monk, Montréal, H4E 3J1, numéro de téléphone : 514-362-1771; site internet : www.consommateur.quc.ca/acef-som; adresse courriel : acef-som@consommateur.qc.ca.

Cet organisme donne divers ateliers chaque mois. Par exemple, l'automne passé, les sujets suivants ont été abordés : solution aux dettes, atelier pratique « Zéro dette », cours sur le budget. Nous pouvions aussi en trouver un pour les intervenants : Intervention, pauvreté & préjugés (interne et externe, selon ma compréhension de leur dépliant). L'organisme offre aussi des ateliers externes dont : J'ai un projet (jeunes adultes), les pièges du crédit, solution aux



dettes, abc du budget. Pour savoir qu'est-ce qui se donne cet hiver, on peut lire le journal « La voix pop » ou bien les appeler. Les ateliers sont offerts dans les deux langues (français et anglais) et le territoire desservi est l'ouest de l'île de

Montréal.

Les gens peuvent devenir membres pour appuyer l'organisme communautaire ACEF du Sud-Ouest de Montréal en versant 10 \$ ou 2 \$ selon leur revenu. De plus, les dons en argent sont acceptés.

Une autre bonne façon d'économiser est de se rendre le jeudi à l'ACEF pour « le bonhomme à lunettes » entre 9 h 30 et 11 h 30. Les lunettes coûtent bien moins cher et le choix de montures est vaste. Par contre, n'oubliez pas votre ordonnance. Pour chaque paire vendue, 10 \$ sont remis à un organisme de votre choix. Pour connaître les autres endroits desservis : Philippe Rochette, opticien

514-303-4315, www.bonhommealunettes.org.

*Merci à l'ACEF de m'avoir fourni la documentation nécessaire à l'article.

Vous voulez en connaître plus sur le logement social?

Vous voulez vous impliquer dans la lutte?

Inscrivez-vous à un atelier sur le logement social!
514-935-4649



Vous pouvez refuser une augmentation de loyer

Par Charlotte Paquin (stagiaire en droit)

L'arrivée du printemps est souvent synonyme d'augmentation de loyer pour de nombreux locataires québécois-es. Cet avis embêtant de la part de votre propriétaire peut susciter son lot d'inquiétudes et de questionnements et il est donc important de s'y attarder afin de s'assurer du respect de vos droits.

Il est d'abord important de comprendre que vous n'avez pas à accepter cette augmentation automatiquement sous peine de devoir quitter votre logement. En effet, vous aurez un mois à partir de la réception de l'avis d'augmentation pour signifier à votre propriétaire votre refus ou votre départ, à défaut de quoi il considérera que vous y avez consenti et l'augmentation prendra effet à compter du renouvellement de votre bail.

Suite à un refus de votre part, votre locateur aura alors 3 choix, c'est-à-dire qu'il pourra accepter votre refus et conserver le montant du loyer actuel, il pourra également choisir de vous contacter afin de négocier le nouveau montant, ou finalement s'adresser à la Régie du logement afin qu'elle se charge elle-même de la fixation de votre loyer. S'il choisit cette dernière option, il aura un mois pour déposer sa demande à la Régie à partir du moment de la réception de votre refus. Si votre propriétaire reste vague ou

si la situation reste ambiguë quant à l'augmentation, il est conseillé de lui envoyer une lettre visant à clarifier la situation le plus tôt possible.

La conformité de l'avis

Afin d'être valide selon la loi, l'avis d'augmentation doit répondre à certaines exigences; toutefois, il est fortement conseillé de répondre à tout avis de la part de votre propriétaire, qu'il soit conforme ou non. En plus d'être écrit celui-ci devra énoncer le montant de l'augmentation ou du nouveau loyer lui-même. Le délai d'un mois qui vous est accordé pour le refuser doit aussi y être mentionné clairement. Il faut également que l'avis soit envoyé dans les délais fixés par la loi. Un avis d'augmentation de loyer pour un bail de 12 mois ou plus devra par exemple être envoyé entre 3 et 6 mois avant la fin du bail, tandis qu'il ne faudra qu'un à 2 mois d'avis pour un bail de moins de 12 mois ou à durée indéterminée. Si vous logez dans une chambre, le délai à respecter se situe entre 10 et 20 jours. Si l'avis de votre propriétaire n'est pas conforme, il est important que vous lui signifiez dans votre réponse.

La fixation du loyer

Si votre propriétaire choisit de remettre à la

Régie la tâche de fixer votre loyer, celle-ci utilisera le Règlement sur les critères de fixation de loyer afin de le calculer. Elle tiendra compte entre autres des dépenses d'exploitation, c'est-à-dire des taxes municipales et scolaires, des frais de gestion et des assurances, etc. Le régisseur prendra également en considération l'augmentation des coûts énergétiques des espaces communs ou de votre unité lorsque ceux-ci sont inclus dans votre loyer. Il tiendra finalement compte des améliorations apportées à l'immeuble ou au logement lui-même dans la dernière année, et ce dans la mesure où votre propriétaire a des factures qui prouvent l'étendue des travaux. En se basant sur ces facteurs et les taux annuels de fixation de loyer, le régisseur calculera le montant exact de l'augmentation.

Au moment de la mise en presse de cet article les taux de fixation pour cette année n'ont pas encore été publiés, mais vous pouvez consulter le site web de la Régie du logement afin de vérifier les mises à jour. Vous pouvez également consulter le comité logement de votre quartier afin d'obtenir une estimation de cette augmentation, ce qui peut vous aider à déterminer si celle-ci est justifiée ou même à négocier une entente avec votre propriétaire.

À V O S A G E N D A !

février

Mardi 3 février

Comité d'accueil à Couillard
11h30 au Palais de Congrès

Mercredi 18 février

Action de mobilisation contre les hausses de loyer
RCLALQ

Semaine du 23 février

Action dérangeante face à Québec pour 50 000 logements sociaux

mars

Mardi 17 mars

Actions régionales dérangeantes contre la régie du logement
RCLALQ

Jeudi 26 mars

Lancement du dossier noir Femmes, logement et pauvreté

Fin mars

Manifestation à Québec- le logement un droit

avril

Vendredi 24 avril

Journée des locataires et manifestation nationale à Québec
RCLALQ